

Autorisation de pose de signalisation de chantier		Réf : 6102 - 2022
Localité, commune	:	Massongex, Massongex
Route	:	Chemin Vers-chez-Delherse, Chemin de Châtillon
Travaux	:	Fouille et pose syn55
Responsable	:	Iten Julien
Portable	:	079/669.67.52
Figure	:	2A, 3A, 4A
Obligations	:	Garantir en tout temps une largeur restante de 3 mètres. Si pas possible, complément à faire pour fermeture Fig. 4A aucune emprise sur chaussée autorisée Fig. 2A uniquement pour travaux courte durée (max. 24 heures)
Date du chantier	:	02.05.2022 au 06.05.2022

1. La signalisation sera posée, surveillée et adaptée conformément à la norme VSS 40 886 "Signalisation des chantiers sur routes principales et secondaires". Toute modification doit faire l'objet d'une nouvelle demande.
2. L'entreprise est tenue de se conformer aux ordres de la Police et des représentants de la Commission cantonale de signalisation routière.
3. La fourniture, la pose et l'entretien de cette signalisation sont à la charge de l'entreprise.
4. Demeure réservée **l'autorisation d'établir une canalisation ainsi que l'utilisation du domaine public** qui doit préalablement être obtenue auprès du propriétaire foncier.

Ne font foi que les autorisations/compléments de pose de signalisation de chantier émis par la CCSR.



Tamar Hosennen
Présidente

Sion, le 26 avril 2022

Frais de décision

Emoluments	Fr.	100.-
Timbre santé	Fr.	8.-
Total	Fr.	108.-

Annexe schéma signalisation

Copie à Commune Massongex, Police municipale de Monthey

